

L'un des outils préférés des cybercriminels mis à mal par un coup de filet ?



L'un des outils préférés des cybercriminels mis à mal par un coup de filet ?

Kaspersky publie aujourd'hui sur son blog un compte rendu d'une enquête des autorités russes à laquelle ils ont collaboré. Celle-ci a permis l'arrestation en juin d'un groupe de 50 cybercriminels, baptisés Lurk, qui opéraient notamment l'Angler exploit kit.

L'Angler Exploit Kit connaissait ces dernières années une popularité redoublée. Ce couteau suisse du cybercriminel était une plateforme utilisée pour infecter les machines de victimes : en l'installant sur un serveur et en amenant la cible à se connecter à ce serveur via un navigateur par exemple, le cybercriminel pouvait avoir recours à tout un éventail d'exploits fournis par les créateurs du kit pour tenter d'infecter la machine de la victime.

Simple à utiliser, évolutif et souvent à jour avec les derniers exploits et dernières vulnérabilités découvertes, l'Angler Exploit Kit dominait naturellement le marché. Mais en juin 2016, l'utilisation de cet outil par les cybercriminels a soudainement chuté sans véritable explication.

De nombreux observateurs avaient néanmoins fait le lien entre l'arrestation d'un groupe de 50 cybercriminels par les autorités russes et la soudaine disparition de l'Angler Kit. Dans une longue note de blog, Ruslan Stoyanov, dirigeant de l'unité investigation chez Kaspersky confirme cette théorie et détaille les 5 années passées sur la piste de ce groupe de cybercriminels de haute volée qui avaient été baptisés « Lurk ».

Le nom du groupe Lurk vient du premier malware repéré par Kaspersky en 2011. Celui-ci se présentait sous la forme d'un malware bancaire sophistiqué, qui visait principalement les logiciels bancaires afin de procéder à des virements frauduleux en direction des cybercriminels. Swift a connu plusieurs versions et évolutions, allant parfois jusqu'à fonctionner entièrement in memory pour éviter la détection.

Le malware Lurk se présentait comme un logiciel modulaire, pouvant embarquer plusieurs modules capables de réaliser des actions différentes, mais toujours orientées vers le vol de données bancaires et l'émission de virements frauduleux depuis les machines infectées.

Une petite PME sans histoire

« Avec le temps, nous avons réalisé que nous étions face à un groupe d'au moins 15 personnes. (...) Cette équipe était en mesure de mettre en place le cycle complet de développement d'un malware : à la fois sa conception, mais aussi la diffusion et la monétisation, à l'instar d'une petite entreprise de développement logiciel » explique Ruslan Stoyanov. Et le groupe Lurk avait également un autre atout de taille dans sa poche : exploitant leur renommée parmi les cybercriminels russophones, ils avaient commencé à louer les services de leur plateforme d'exploit, baptisée Angler Kit.

Cet exploit kit était à l'origine utilisé pour diffuser le malware bancaire Lurk, mais face aux mesures de sécurisation mises en place par de nombreuses banques, les revenus déclinants du groupe les ont forcés à diversifier leur activité. Les premières détections d'Angler Kit remontent à 2013, mais ce kit vendu en Saas par les cybercriminels du groupe Lurk a rapidement gagné en popularité.

Les créateurs du Blackhole kit ont été arrêtés en 2013, ce qui a laissé au nouveau programme du groupe Lurk un boulevard pour devenir le nouvel exploit kit préféré des cybercriminels. Dès le mois de mai 2015, celui-ci dominait largement le marché. Angler Kit pouvait être loué par d'autre groupe de cybercriminels qui s'en servaient pour diffuser différents types de malwares allant du ransomware au traditionnel trojan bancaire.

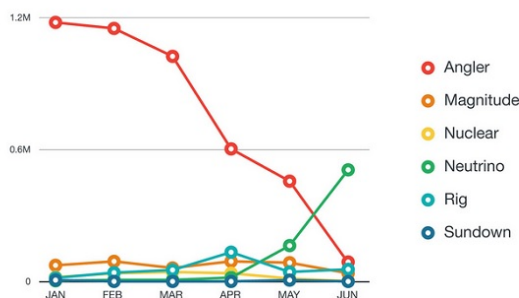


Figure 3: Number of times exploit-kit-hosting URLs were accessed in the first half of 2016

Mais le 7 juin, les autorités russes sont parvenues à arrêter les cybercriminels cachés derrière ce système. Kaspersky explique avoir collaboré avec les autorités afin de mener cette investigation, notamment via de l'échange d'informations compilées par la société sur le groupe. Un processus qui semble avoir été long et difficile, mais qui aura finalement porté ses fruits : l'Angler Kit est hors service et peut maintenant laisser la place... au nouvel exploit kit à la mode.

Selon les données récentes compilées par la société Trend Micro, l'exploit kit Neutrino aurait maintenant le vent en poupe et profiterait le plus de la retraite anticipée de son concurrent. Un de coffré, dix de retrouvés ?

Article original de Louis Adam



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : L'un des outils préférés des cybercriminels mis à mal par un coup de filet ? – ZDNet

Caméras IP installées par des incompetents ? Une aubaine pour les pirates



Caméras IP
installées
par des
incompetents
? Une
aubaine pour
les pirates

Le piratage des caméras de vidéo surveillance, un jeu d'enfant pour les plus dégourdis du web. Sauf que ces pirates n'ont rien de génie, ils profitent uniquement de la fainéantise des utilisateurs.

Le piratage des caméras de vidéo surveillance n'est pas nouveau. Je vous parlais déjà de ces infiltrations de webcams en 2000. En novembre 2015, par exemple, je revenais sur un fichier contenant des centaines de webcams non sécurisées vendues dans le blackmarket ou encore de ce bébé réveillé par des hurlements d'un idiot du village ayant pris la main sur le baby phone de la famille.

En 2014, je vous révélais la création d'un site Internet Russe qui référencent plusieurs dizaines de milliers de webcams. Bref, un business juteux pour les commerçants du voyeurisme et autres vendeurs de données sensibles (La boutique est-elle vide ? Le hangar stocke en ce moment des téléphones portables ; la banque vient d'être livrée en billets frais..).



Je te soupçonne de taper dans la caisse ! (Boutique de la Ville de Rai)

La sécurité des caméras sur IP est souvent mise à la mal comme j'ai pu le montrer dans ZATAZWeb.tv de mars 2014. Il ne devrait pas être si facile, normalement, de regarder dans la chambre d'un étranger, et encore moins dans des centaines de chambres filmées par ces caméras de vidéo surveillance. Pourtant, cela reste possible comme je vais vous l'expliquer plus bas.



Montrez moi votre contrat, que je vous renseigne. (Boutique du 92)

Faibles et mots de passe facilitent le piratage des caméras de vidéo de surveillance

Pour accéder à une caméra de vidéo surveillance rien de plus facile. D'abord avoir l'IP de la cible. Un détail pour les adeptes du social engineering. Autant dire que cette adresse n'est à communiquer à personne. Lisez le mode d'emploi de votre caméra. Chercher les options de sécurité proposées. Soyons honnête, plus votre webcam IP aura d'option, plus elle sera coûteuse. Mais la réflexion vaut, je pense, la sécurité de ce que vous souhaitez protéger. Ensuite, le malveillant va rechercher la marque de votre matériel. Pour cela, rien de plus simple une fois encore. La page d'accès à l'administration de votre matériel parle.



Mais tu vas le changer ce password... c'est marqué en GRAS ! (Hôtel du 77)

Un conseil, faites de manière à ce qu'elle ne soit pas lisible : un Htaccess par exemple, ou modifier le logo et toutes marques de reconnaissance pour le malveillant. Ensuite, le mot de passe. Trop de webcam IP, de caméras de vidéo surveillance gardent le mot de passe usine. Je vous laisse imaginer la facilité déconcertante que de retrouver ce sésame dans les notices et listes disponibles sur la toile. Un `admin:admin` ; `root:root` et autre `admin:0000` sont légions. Des clés qui se changent. Vous le faites bien quand vous perdez les clés de votre maison, faites le sur Internet. Enfin, les failles. Assurez-vous que votre cerbère ne soit pas référencé comme étant un outil « *open bar* ». Pour cela, un petit coup de Google ou ne soyez pas timide, posez la question !



La bijouterie est vide ! Le matériel, la caisse, le coffre sont repérés. Autant d'informations qui faciliteront l'action d'un malveillant. Vous aurez remarqué le petit « H@ck3D » en haut à gauche qui ne semble perturber personne !

Branleurs, voleurs, mateurs... même combat

Dans mon exemple, le pirate possède donc dorénavant l'IP, l'accès à la page d'administration de votre webcam IP, sa marque, vous n'avez pas changé le mot de passe usine et si c'est le cas, il vient de rechercher sur la toile les failles et accès « *pasvraimentprévudanslemodedemploi* ». Dernier exemple en date que ZATAZ a pu constater, l'alerte au sujet de la société AXIS. Un logiciel pirate, baptisé « *Hack AXIS* » permettait (permet toujours pour les caméras non mises à jour, NDR) d'accéder à la racine des périphériques sans avoir besoin de connaître le mot de passe ; changer le mot de passe du matériel ; contrôler la caméra et, dans ce cas, lancer des attaques via la caméra transformée en Zombie/botnet. La caméra prise en main de la sorte par un pirate au fait de la faille, même mise à jour ensuite, restait dans le sac à malveillance de l'intrus. Une attaque d'autant plus gênante que l'exploit a été diffusé, en juillet 2016.

Bref, voilà donc le pirate avec une nouvelle source d'information à votre sujet. Imaginez, le serveur et l'IP l'oriente sur votre situation numérique ; la caméra, et les informations qu'elle peut transporter, fournissent au malveillant les yeux qu'il n'avait pas. En France, c'est une liste de plusieurs milliers de webcams accessibles qui traînent sur la toile, que ce soit dans le blackmarket ou sur des sites offrant de regarder à travers ces « yeux » non sécurisés.

Auteur : Damien Bancal



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphoniques, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : ZATAZ Vidéo surveillance :
Vous n'en avez pas marre d'être des idiots du 2.0 – ZATAZ

Les pirates informatiques recrutent des complices chez les opérateurs télécoms



Les pirates
informatiques
recrutent des
complices chez
les opérateurs
télécoms

Un rapport de Kaspersky détaille les nombreuses menaces qui ciblent les opérateurs de télécommunications, réparties en deux catégories : celles qui les ciblent directement (DDoS, campagnes APT, failles sur des équipements, ingénierie sociale...) et celles qui visent les abonnés à leurs services. Parmi les premières, le recrutement de complicités internes, sous la menace ou par appât du gain, progressent, même si elles restent l'exception.

Les opérateurs de télécommunications constituent une cible de choix pour les cyberattaques. Ils gèrent des infrastructures de réseau complexes utilisées pour les communications téléphoniques et la transmission de données et stockent de grandes quantités d'informations sensibles. Dans ce secteur, les incidents de sécurité ont augmenté de 45% en 2015 par rapport à 2014, selon PwC. Dans un rapport intitulé « Threat intelligence report for the telecommunications industry » publié cette semaine par Kaspersky, l'éditeur de logiciels de sécurité détaille les 4 principales menaces qui visent les opérateurs de télécommunications et fournisseurs d'accès Internet (FAI) : les attaques en déni de service distribué (en hausse), l'exploitation de failles dans leur réseau et les terminaux clients, la compromission d'abonnés (par ingénierie sociale, phishing ou malware) et, enfin, le recrutement de personnes capables d'aider les cyber-criminels en interne, au sein même des entreprises attaquées.

☒ Lorsque les attaques passent par des collaborateurs contactés par les cybercriminels, il est difficile d'anticiper ces risques car les motivations sont diverses : appât du gain, collaborateur mécontent, coercition ou tout simplement négligence. Certains de ces relais internes agissent de façon volontaire, d'autres y sont forcés par la menace ou le chantage. Chez les opérateurs de télécoms, on demande principalement à ces « insiders » de fournir un accès aux données, tandis que chez les fournisseurs d'accès Internet (FAI), on les utilise en appui à des attaques contre le réseau ou des actions de type man-in-the-middle (MITM). Même si le recours à des collaborateurs indisciplinés reste rare, cette menace progresse, selon Kaspersky, et ses conséquences peuvent être extrêmement critiques car elle peut ouvrir une voie directe vers les données ayant le plus de valeur. Le chantage est l'un des vecteurs de recrutement le plus efficace. A ce sujet, le spécialiste en technologies de sécurité remet en mémoire l'intrusion sur le site de rencontres extra-conjugales Ashley Madison, l'été dernier. Celle-ci a permis le vol de données personnelles que les attaquants ont pu confronter à d'autres informations publiquement accessibles pour déterminer où les personnes travaillaient et les compromettre.

Même des pirates inexpérimentés peuvent mener des attaques DDoS

D'une façon générale, Kaspersky répartit en deux catégories l'ensemble des menaces visant les opérateurs télécoms à tous les niveaux : d'une part, celles qui les ciblent directement (DDoS, campagnes APT, failles sur des équipements, contrôles d'accès mal configurés, recrutement de complicités internes, ingénierie sociale, accès aux données), d'autre part celles qui visent les abonnés à leurs services, c'est-à-dire les clients des opérateurs mobiles et des FAI. Les attaques en déni de service distribué ne doivent pas être sous-estimées, rappelle Kaspersky, car elles peuvent être un signe précurseur d'une deuxième attaque, plus préjudiciable. Elles peuvent aussi servir à affecter un abonné professionnel clé, ou encore à ouvrir la voie à une attaque par ransomware à grande échelle. Le 1er cas a été illustré par l'intrusion subie en 2015 par Talk Talk, l'opérateur de télécoms britannique, résultant dans le vol d'1,2 millions d'informations clients (noms, emails, dates de naissance, données financières...). L'enquête a montré que les pirates avaient dissimulé leurs activités derrière l'écran de fumée d'une attaque DDoS. L'un des éléments préoccupants de ces menaces, c'est que même des attaquants inexpérimentés peuvent les organiser de façon relativement efficace, rappelle Kaspersky.

Des équipements vulnérables et des malwares difficiles à éliminer

Les vulnérabilités existant dans les équipements réseaux, les femtocells (éléments de base des réseaux cellulaires) et les routeurs des consommateurs ou des entreprises fournissent aussi de nouveaux canaux d'attaques, de même que les logiciels exploitant des failles dans les smartphones Android. Ces intrusions mettent en œuvre des malwares difficiles à éliminer. En dépit des nombreux vols de données perpétrés au cours des 12 derniers mois, les attaques se poursuivent, exploitant souvent des failles non corrigées ou nouvellement découvertes. En 2015, par exemple, le groupe Linker Squad s'est introduit chez Orange en Espagne à travers un site web vulnérable à une injection SQL et a volé 10 millions de coordonnées sur les clients et les salariés. Par ailleurs, dans de nombreux cas, les équipements utilisés par les opérateurs présentent des interfaces de configuration auxquelles on accède librement à travers http, SSH, FTP ou telnet et si le pare-feu n'est pas configuré correctement, ils constituent une cible facile pour des accès non autorisés, explique encore Kaspersky.

En résumé, les menaces visant les opérateurs de télécommunications existent à de nombreux niveaux – matériel, logiciel, humain – et les attaques peuvent venir de différentes directions. Les opérateurs doivent donc « regarder la sécurité comme un processus englobant tout à la fois la prédiction, la prévention, la détection, la réponse et l'enquête », conclut Kaspersky.

Article de Maryse Gros



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



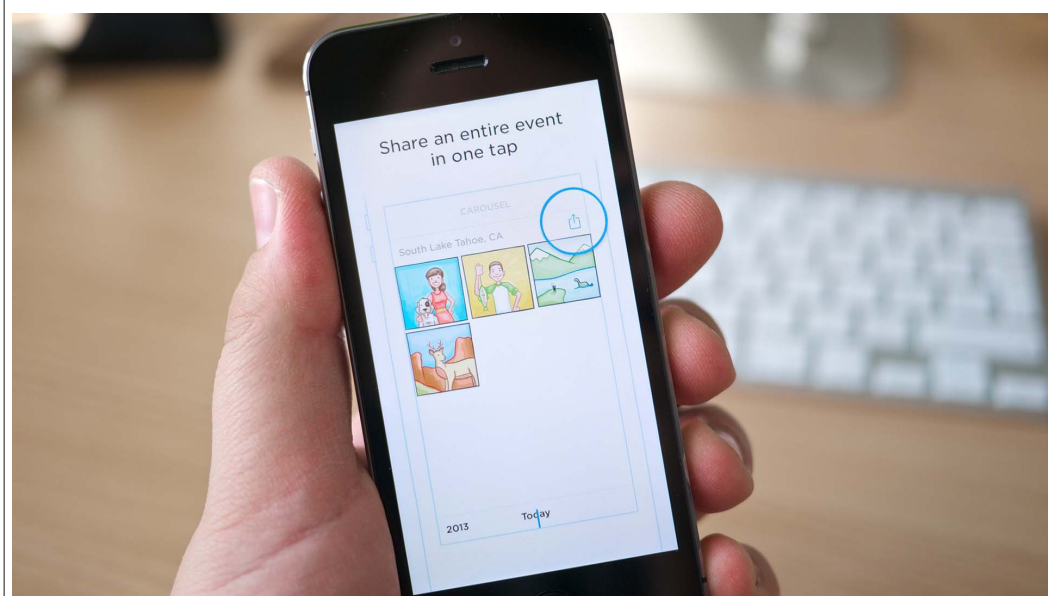
[Contacter-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les pirates recrutent des complices chez les opérateurs télécoms – Le Monde Informatique

68 millions de comptes

Dropbox piratés



68
millions
de
comptes
Dropbox
piratés

Quatre ans avoir avoir été victime d'un piratage et avoir su qu'il avait donné accès à une liste d'adresses e-mail, Dropbox a décidé il y a quelques jours de réinitialiser les mots de passe. Mais ce n'est qu'aujourd'hui que l'on en découvre l'ampleur.

La semaine dernière, Dropbox annonçait la réinitialisation de mots de passe d'utilisateurs inscrits depuis au moins 2012, en expliquant avoir été informé du fait qu'une base de données piratée à l'époque circulait, dans laquelle des adresses e-mails et des mots de passe hashés figurent. Dropbox avait prévenu dès 2012 qu'il avait été victime d'un tel piratage dû au vol d'un mot de passe d'un employé, et que les adresses e-mails obtenues avaient été utilisées pour envoyer des spams.

DROPBOX A MIS QUATRE ANS À RÉAGIR

Rien ne permet de penser que des mots de passe ont pu être déchiffrés. En revanche si vous utilisez le même mot de passe sur Dropbox que sur d'autres services en ligne, et si ces services ont eux-aussi été piratés, il est possible d'accéder à votre Dropbox en utilisant le mot de passe obtenu ailleurs. En 2012, le service en ligne avait d'ailleurs indiqué que des accès frauduleux avaient été faits par cette méthode, neutralisée lorsque l'on active la validation en deux étapes.

Dès lors, on ne comprend pas pourquoi Dropbox a attendu quatre ans (!) avant de réinitialiser les mots de passe.

Ce piratage dont la base de données resurgit après plusieurs années est le dernier en date d'une série similaire, qui fait penser qu'il pourrait s'agir du même groupe, ou de mêmes failles ont pu être exploitées à l'époque. Ainsi ces derniers mois on a appris la diffusion de 171 millions de mots de passe VK (le Facebook russe), 427 millions de comptes Myspace, 167 millions de mots de passe LinkedIn ou encore 32 millions de mots de passe Twitter.

Article original de Guillaume Champeau



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Une base de 68 millions de comptes Dropbox circule chez les pirates – Tech – Numerama

Des systèmes biométriques piratés à partir de vos photos Facebook



Des systèmes
biométriques
piratés à
partir de
vos photos
Facebook

Des chercheurs découvrent comment pirater des systèmes biométriques grâce à Facebook. Les photographies sauvegardées dans les pages de Facebook peuvent permettre de vous espionner.

De nombreuses entreprises de haute technologie considèrent le système de reconnaissance faciale comme l'une des méthodes fiables pour être reconnu par votre ordinateur. J'utilise moi-même la reconnaissance biométrique digitale, rétinienne et du visage pour certaines de mes machines. C'est clairement un des moyens simples et fiables de vérification d'une identité. Cependant, des chercheurs prouvent que la biométrie peut se contourner, dans certains cas, avec une photo, de la colle...

Une nouvelle découverte vient de mettre à mal, cette fois, la reconnaissance faciale mise en place par Facebook. Comme je pouvais vous en parler en 2014, Facebook met en place une reconnaissance faciale que des commerçants Américains ont pu tester avec succès. Des chercheurs ont découvert que cette prouesse technologique n'est pas encore parfaite et sujette au piratage. Des pirates peuvent utiliser votre profil Facebook, et les photos sauvegarder.

Systèmes biométriques

Des étudiants de l'Université de Caroline du Nord ont expliqué lors de la conférence d'Usenix, à Austin, avoir découvert une nouvelle technique particulièrement exaspérante pour intercepter l'intégralité d'un visage, via Facebook. Le rendu 3D et certaines « lumières » peuvent permettre de cartographier votre visage en deux clics de souris. Les chercheurs ont présenté un système qui créé des modèles 3D du visage via les photos trouvées sur Facebook. Leur modèle 3D va réussir ensuite à tromper quatre systèmes de reconnaissance faciale... sur 5 testés : KeyLemon, Mobius, TrueKey, BioID, et 1D.

Pour leur étude, 20 cobayes volontaires ont participé à l'expérience. Leurs photos sont tirées d'espaces publics comme Facebook, mais aussi LinkedIn et Google+. La modélisation des visages à partir de 27 images différentes va permettre de créer des modèles en 3D, avec des animations faciales : bouches, yeux... Les chercheurs ont reconstruit les visages via les bouts trouvés sur les différentes photographies.

Article original de Damien Bancal



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

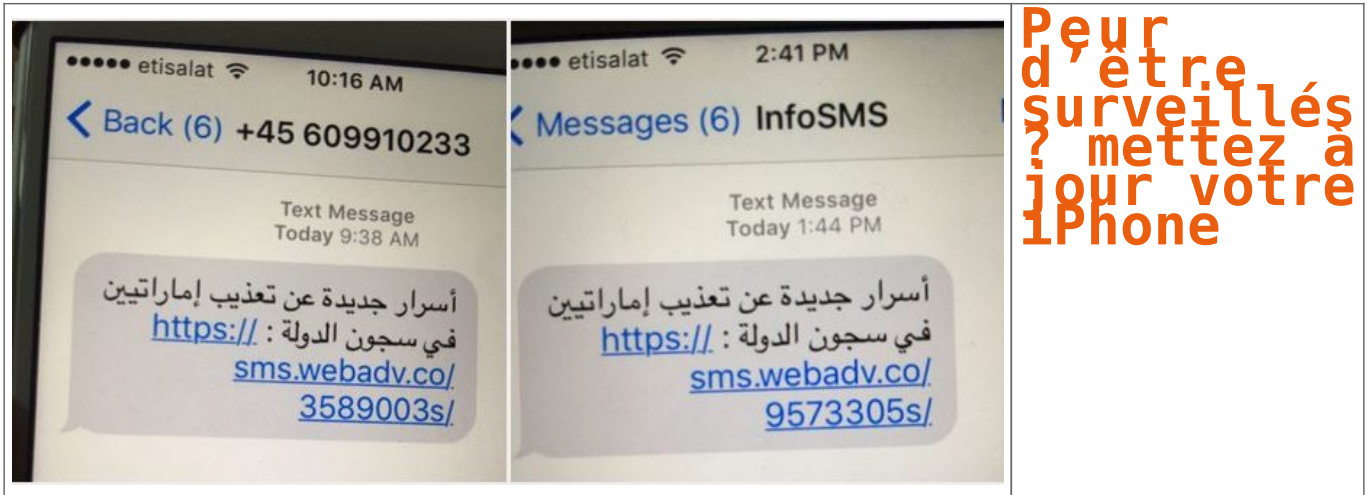


[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Pirater des systèmes biométriques à partir de vos photos Facebook – Data Security BreachData Security Breach

Peur d'être surveillés ? mettez à jour votre iPhone



Peur
d'être
surveillés
? mettez
à jour
votre
iPhone

Pour faire face aux nouvelles menaces cyber et répondre aux besoins de la sécurité nationale, les opérateurs d'importance vitale (OIV), dont le bon fonctionnement est indispensable à celui de la Nation, ont mis en œuvre depuis le 1er juillet 2016, pour les premiers d'entre eux, des mesures relatives à la sécurisation de leurs systèmes d'information. Ces mesures sont définies par l'article 22 de la Loi de Programmation militaire (LPM) qui a introduit les articles L. 1332-6-1, L. 1332-6-2, L. 1332-6-3, L. 1332-6-4, L. 1332-6-5, L. 1332-6-6 du Code de la défense.

La France est le premier pays à s'appuyer sur la réglementation pour définir un dispositif efficace de cybersécurité de ses infrastructures critiques, qui sont indispensables au bon fonctionnement et à la survie de la Nation.

A partir du **1^{er} juillet 2016**, l'entrée en vigueur d'une première vague d'arrêtés a marqué la mise en place effective de ce dispositif pour les secteurs d'activité suivants « produits de santé », « gestion de l'eau » et « alimentation ». D'autres arrêtés seront progressivement publiés au cours de l'année 2016.

Ces arrêtés sectoriels, signés par le Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale par délégation du Premier ministre, fixent les critères d'application des mesures relatives à la sécurité des systèmes d'information des OIV [J. Barnu Quelles conséquences pour les OIV] notamment :

- les règles de sécurité, à la fois organisationnelles et techniques, sécurisent l'accès et la gestion des systèmes d'information ciblés. Elles prennent aussi en compte les spécificités de chaque secteur, leurs enjeux et contraintes ainsi que leur niveau de maturité en matière de sécurité du numérique.
- les modalités d'application des autres mesures avec l'identification des systèmes d'information d'importance vitale (SIIV), la notification d'incidents de sécurité et les contrôles pour suivre la mise en place du dispositif.

Tout savoir sur la sécurité des systèmes d'information des OIV avec une nouvelle rubrique dédiée.

Un nouvel espace d'information dédié à la sécurité des systèmes d'information des OIV est dès aujourd'hui en ligne sur le site Internet de l'ANSSI.

Cette rubrique « OIV » est accessible depuis l'onglet « administration » et « entreprise », en page d'accueil.

Elle a été conçue pour être à la fois :

- un espace de ressources pratiques pour les opérateurs impactés, directement ou indirectement, par le dispositif français de cybersécurité des OIV ;
- un espace d'information pour un public intéressé par le dispositif français de cybersécurité des infrastructures critiques.

Article original de ANSSI



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Renforcer la sécurité des systèmes d'information des opérateurs d'importance vitale avec la publication des premiers arrêtés sectoriels | Agence

Les réseaux SDN ouverts à tous les vents (mauvais)



Les
réseaux
SDN
ouverts à
tous les
vents
(mauvais)

Des scientifiques italiens démontrent une vulnérabilité de sécurité propre au fonctionnement intrinsèque des réseaux SDN. Inquiétant alors que les déploiements ont déjà démarré...

Et si l'un des principes de base du fonctionnement des SDN masquait une inquiétante faille de sécurité ? Les contrôleurs des Software Defined Networks, pilotés de manière logicielle, configurent le réseau en attribuant de nouvelles règles de traitement des flux aux switches. Et c'est ce fonctionnement même qui poserait problème.

C'est du moins le résultat des travaux de trois chercheurs italiens, Mauro Conti (de l'université de Padoue), Fabio De Gaspari et Luigi V. Mancini (tous deux de l'université de Sapienza). « *Nous pensons que des aspects importants de la sécurité des SDN restent encore inexplorés* », notent-ils dans leur rapport. Pour en convaincre la communauté, ils ont mis au point une nouvelle forme d'attaque, baptisée Know Your Enemy (KYE), au moyen de laquelle un attaquant peut recueillir des informations vitales sur la configuration du réseau.

Moisson d'informations de configuration

A travers leurs travaux, ils entendent démontrer comment un attaquant peut recueillir des informations sur la configuration des outils de sécurité du réseau (dont les seuils de détection d'attaque par scan), sa politique de qualité de service ou encore sa virtualisation. Et d'ajouter qu'une seule table de routage d'un commutateur peut fournir ces informations tout en servant de canal d'attaque. Cerise sur le gâteau : « *nous montrons qu'un attaquant peut effectuer une attaque KYE dans un mode furtif, à savoir sans risquer d'être détecté* », expliquent-ils.

Selon les universitaires, un attaquant pourrait se connecter aux ports d'écoute passive qu'intègrent la plupart des commutateurs pour le débogage à distance afin de récupérer le plan de routage (notamment avec la commande 'dpctl' sur les HP Procurve qu'ils ont utilisés au cours de leurs travaux), en déduire des informations sur la table de routage, espionner le contrôle du trafic en cas d'absence de protection de ce dernier (par chiffrement TLS ou usage de certificats d'authentification), exploiter les vulnérabilités connues dans les systèmes d'exploitation des switches pour introduire un backdoor, ou encore extraire la table de routage ou le contenu de la mémoire du commutateur pour la copier vers un support externe au réseau.

Obscurcir pour limiter les risques

Autant d'informations qui permettent une attaque ou un espionnage plus massif ou plus ciblé du SI dans l'absolu. Les conclusions des chercheurs italiens sont d'autant plus inquiétantes que, en apportant une flexibilité optimale de gestion des réseaux, les technologies SDN sont de plus en plus adoptées par les opérateurs et grandes entreprises. Le rapport insiste bien sur le fait que ces possibilités d'espionnage ne sont pas liées aux systèmes matériels présents sur le réseau, mais bien à son fonctionnement intrinsèque.

Pour limiter les risques d'attaque, les scientifiques détaillent une contremesure basée sur un « *obscurcissement* » des flux entrants. « *S'il était possible d'empêcher l'attachant de comprendre quel flux est responsable de l'application des règles de routage, l'attaque KYE serait irréalisable* », indiquent-ils. Ce qu'ils ont réussi à faire en exploitant la possibilité de modification du transit des flux dont dispose un switch OpenFlow. Et les chercheurs de rappeler que les risques décrits dans leur travail ne touchent que les réseaux SDN, les structures « traditionnelles » étant par défaut épargnées. Ce qui ne les empêche pas d'avoir leurs propres soucis de sécurité.

Article original de Christophe Lagane



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Sécurité : les réseaux SDN ouverts à tous les vents (mauvais) | Silicon

Comment se prémunir de la cybercriminalité, ce risque sur Internet pour les particuliers et les professionnels ?

	Comment se prémunir de la cybercriminalité, ce risque sur Internet pour les particuliers et les professionnels ?
--	---

La police recommande, de nombreuses attaques ciblent les particuliers mais aussi les entreprises et les administrations. Elles visent à obtenir des informations personnelles afin de les exploiter ou de les revendre (données bancaires, identifiants de connexion à des sites marchands, etc.). **hameçonnage (phishing)** et **«rançongiciel» (ransomware)** sont des exemples connus d'actes malveillants portant préjudice aux internautes.

Pour s'en prémunir, des réflexes sages s'imposent.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES D'ATTAQUES ?

Attaque par hameçonnage (phishing)

Le hameçonnage, phishing en l'anglais, est une technique malveillante très courante sur Internet. L'objectif : opérer une usurpation d'identité afin d'obtenir des renseignements personnels et des identifiants bancaires pour en faire un usage criminel.

1. Le cybercriminel se « déguise » en un tiers de confiance (banque, administration, fournisseur d'accès à Internet...) et diffuse un mail frauduleux, ou contamine une pièce jointe piégée, à une large liste de contacts. Le mail invite les destinataires à mettre à jour leurs informations personnelles (et souvent bancaires) sur un site internet falsifié vers lequel ils sont redirigés.

2. Le site comprend un nombre et important de contacts et augmente les chances que l'un des destinataires se sente concerné par le message diffusé.

3. De ce site, il est redirigé vers le site falsifié qui va recueillir l'ensemble des informations qu'il recueille.

4. Les informations sont alors mises à disposition du cybercriminel qui n'a plus qu'à faire usage des identifiants, mots de passe ou données bancaires récupérées.

Voici la vidéo de la Blockchain sur le phishing (CCDF – partenariat ANSSI)

Pour s'en prémunir :

- N'avez pas une confiance aveugle dans le nom de l'expéditeur de l'e-mail. Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'expéditeur par un autre biais.
- Méfiez-vous des pièces jointes, elles pourraient être contaminées. Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'expéditeur pour en connaître la teneur.
- Ne répondez jamais à une demande d'informations confidentielles par mail.
- Pensez votre accès au-dessus des liens, faites attention aux caractères accablés dans la liste ainsi qu'à la qualité du français ou de la langue pratiquée par votre interlocuteur (ex : orthographe).

Pour aller plus loin, n'hésitez pas à consulter la page sur les conseils aux usagers qui reprend les bonnes pratiques à mettre en place pour sécuriser ses équipements et ses données.

Attaque par «rançongiciel» (ransomware)

Les rançongiciels sont des programmes informatiques malveillants de plus en plus répandus (ex : Locky, TeslaCrypt, Cryptolocker, etc.). L'objectif : chiffrer des données puis demander à leur propriétaire d'envoyer de l'argent en échange de la clé qui permettra de les déchiffrer.

1. Le cybercriminel diffuse un mail qui contient des pièces jointes et / ou des liens piégés. Le corps du message contient un message correctement rédigé, parfois en français, qui demande de payer rapidement une facture par exemple.

2. De ce site, le logiciel est téléchargé sur l'ordinateur et commence à chiffrer les données personnelles : les documents bureautiques (doc, xls, pdf, etc.), les photos, les vidéos, les vidéos, etc.

3. Les fichiers données indisponibles, un message s'affiche pour exhorter le versement d'une rançon, payable en bitcoins ou via une carte prépayée, en échange de la clé de déchiffrement. Attention, rien n'indique que le déchiffreur en question soit efficace !

Pour s'en prémunir :

- N'avez pas une confiance aveugle dans le nom de l'expéditeur de l'e-mail. Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'expéditeur par un autre biais.
- Méfiez-vous des pièces jointes et des liens dans les messages dont la provenance est douteuse. Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'expéditeur pour en connaître la teneur.
- Effectuez des sauvegardes régulièrement sur des périphériques externes.
- Mettez à jour régulièrement tous vos principaux logiciels en privilégiant leur mise à jour automatique.

Pour aller plus loin, n'hésitez pas à consulter la page sur les conseils aux usagers qui reprend les bonnes pratiques à mettre en place pour sécuriser ses équipements et ses données.

VOUS ÊTES VICTIME D'UN RANSOMWARE OU DE FISHING ?

Dirigez-vous vers le site **Police nationale** ou bien adressez un courrier au Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance compétent.

Maintenez-vous de tous les renseignements suivants :

- Références de la loi (des transferts) d'argent effectués
- Références de la loi (des personnes) contactées : adresse de messagerie ou adresse postale, pseudos utilisés, numéros de téléphone, fax, copie des courriels ou courriers échangés.
- Numéro compte de votre carte bancaire après avoir eu paiement : référence de votre banque et de votre compte, et copie du relevé de compte bancaire ou appareil le débit frauduleux
- Tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'auteur

Des services spécialisés se chargent ensuite de l'enquête :

- **Police nationale** : l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) qui dépend de la Sous-direction de lutte contre la cybercriminalité (SDCL) : 02 47 64 97 33
- **Gendarmerie nationale** : le centre de lutte contre les criminalités numériques (CLCN) du Service Central de Renseignement Criminel (SCRC) cybergendarmerie.interieur.gouv.fr
- **Préfecture de police** : la Préfecture de police de Paris, de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) et ses équipes de la Brigade d'enquête sur les Fraudes aux technologies de l'information (BEFTI) compétente uniquement pour Paris et petite couronne (75, 92, 93 et 94) : 01 40 70 07 50

Article original de gouvernement.fr

Original de l'article mis en page : Cybercriminalité | Gouvernement.fr

Alerte : Twitter pour Android infecté par un Cheval de Troie



Alerte :
Twitter
pour Android
infecté par
un Cheval de
Troie

ESET découvre le premier botnet sous Android qui contrôle Twitter

Les chercheurs ESET ont découvert une porte dérobée sous Android qui contient un Cheval de Troie et qui est contrôlée par des tweets. Détecté par ESET comme étant Android/Twittoor, **il s'agit de la première application malveillante utilisant Twitter** au lieu d'une commande et d'un contrôle traditionnel de serveur (C&C).

Après son lancement, le Cheval de Troie cache sa présence sur le système et vérifie le compte Twitter défini par intervalle régulier pour les commandes. Sur la base des commandes reçues, il peut soit télécharger des applications malveillantes, soit basculer le serveur C&C d'un compte Twitter à un autre.

« L'utilisation de Twitter pour contrôler un botnet est une étape innovante pour une plateforme Android », explique Lukáš Štefanko, malware researcher chez ESET et qui a découvert cette application malicieuse.

Selon Lukáš Štefanko, les canaux de communication basés sur des réseaux sociaux sont difficiles à découvrir et impossible à bloquer entièrement – alors qu'il est extrêmement facile pour les escrocs de rediriger les communications vers un autre compte de façon simultanée.

Twitter a d'abord été utilisé pour contrôler les botnets de Windows en 2009. « En ce qui concerne l'espace Android, ce moyen de dissimulation est resté inexploité jusqu'à présent. Cependant, nous pouvons nous attendre à l'avenir à ce que les cybercriminels essayent de faire usage des statuts de Facebook ou de déployer leurs attaques sur LinkedIn et autres réseaux sociaux », prévoit Lukáš Štefanko.

Android/Twittoor est actif depuis juillet 2016. Il ne peut pas être trouvé sur l'un des app store officiels d'Android (selon Lukáš Štefanko) mais il est probable qu'il se propage par SMS ou via des URL malveillantes. Il prend l'apparence d'une application mobile pour adulte ou d'une application MMS mais sans fonctionnalité. Plusieurs versions de services bancaires mobiles infectés par un malware ont été téléchargées. Cependant, les opérateurs de botnet peuvent commencer à distribuer d'autres logiciels malveillants à tout moment, y compris des ransomwares selon Lukáš Štefanko.

Twittoor est le parfait exemple de l'innovation des cybercriminels pour leur business. Les utilisateurs d'Internet devraient continuer à protéger leurs activités avec de bonnes solutions de sécurité valables pour les ordinateurs et les appareils mobiles », conclut Lukáš Štefanko.

Source : ESET

Pour protéger vos équipements, nous recommandons l'application suivante :



Anti-Phishing
Filtrage des appels et SMS
Antivol
Localisation GPS

PROTEGEZ LES MOBILES

[Cliquez ici](#)



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article